

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**Indian Bond Fund, un compartiment libellé en dollars américains du fonds Aberdeen Standard SICAV I, classe d'Actions I Acc Hedged EUR (ISIN : LU1523230420). Ce fonds est géré par abrdn Investments Luxembourg S.A.**

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

### Objectif de l'investissement

Le Fonds vise à réaliser une combinaison de revenu et de croissance en investissant dans des obligations indiennes (équivalent à des emprunts versant un taux d'intérêt fixe ou variable) émises par des sociétés, des États ou d'autres organismes.

### Politique d'investissement

#### Titres en portefeuille

- Le Fonds investit au moins deux tiers de ses actifs dans des obligations libellées en roupies indiennes émises par des organismes gouvernementaux ou liés à des gouvernements domiciliés en Inde et/ou par des sociétés basées ou exerçant des activités commerciales en Inde
- Le Fonds peut également investir dans des titres de créance et des titres liés à des créances émis par des sociétés ou des gouvernements non domiciliés en Inde et libellés en roupies indiennes
- Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % dans des titres émis ou garantis par le gouvernement indien ou des agences gouvernementales indiennes
- Dans des conditions de marché normales, le Fonds maintiendra un minimum de 80 % de ses actifs nets dans des titres de créance et assimilés libellés en roupies indiennes. Toutefois, l'investissement dans des titres obligataires domestiques indiens peut de temps à autre être restreint par la réglementation nationale indienne et, par conséquent, le Fonds peut avoir une exposition substantielle à des investissements non libellés en roupies indiennes en dehors de l'Inde.
- L'exposition aux obligations non libellées en roupies indiennes se fera en obligations libellées en USD. Le portefeuille du Fonds sera généralement couvert en roupies indiennes.
- Les obligations peuvent être de n'importe quelle qualité de crédit ou

échec.

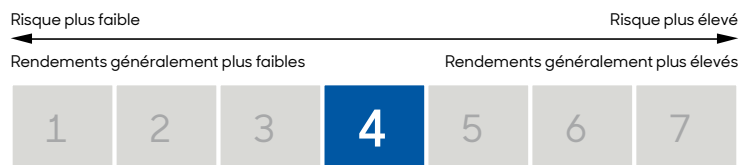
### Processus de gestion

- Le Fonds est géré activement.
- Le Fonds n'a pas pour objectif de surperformer un indice de référence et aucun indice de référence n'est utilisé pour la construction du portefeuille.
- L'indice Markit iBoxx Asia India (USD) sert de base à la définition des contraintes de risque. Le Gérant de portefeuille cherche à réduire le risque de changements significatifs dans la valeur du Fonds comparé à l'indice. Le changement potentiel dans la valeur du Fonds (tel que mesuré par la volatilité attendue) ne devrait généralement pas dépasser 150 % du changement potentiel de valeur de l'indice sur le plus long terme.
- abrdn intègre les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) au processus d'investissement. Les détails de l'approche d'intégration des facteurs ESG pour l'investissement en obligations sont publiés sur [www.abrdn.com](http://www.abrdn.com) sous « Investissement durable ».

### Produits dérivés et techniques

- Le Fonds peut avoir recours à des techniques d'investissement (y compris des instruments dérivés) pour chercher à protéger et à accroître la valeur du Fonds et à gérer les risques auxquels il est soumis. Les instruments dérivés, tels que les contrats futurs, les options et les swaps, sont liés à la hausse et à la baisse d'autres actifs. Autrement dit, leur prix « dérive » d'un autre actif. Ils peuvent générer des rendements lorsque les cours des actions et/ou les indices baissent. Les investisseurs du fonds peuvent acheter et vendre des actions n'importe quel jour de bourse (tel que défini dans le Prospectus). Si vous investissez dans des actions de revenu, vous recevrez le revenu des placements dans le fonds. Si vous investissez dans des actions de capitalisation, le revenu sera ajouté à la valeur de vos actions. Recommandation : le fonds peut ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient retirer leur argent dans les cinq ans. Les investisseurs devraient s'assurer que leur attitude face au risque est conforme au profil de risque de ce fonds avant d'investir.

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Cet indicateur reflète la volatilité du cours des actions du fonds au cours des cinq dernières années, qui à son tour reflète la volatilité des actifs sous-jacents dans lesquels le fonds investit. Les données historiques peuvent ne pas être une indication fiable pour l'avenir.

La note actuelle n'est pas garantie et peut changer si la volatilité des actifs dans lesquels le fonds investit change. La note la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.

Le fonds est noté 4 en raison du degré d'application des facteurs de risque suivants :

- Le fonds investit dans des titres exposés au risque de défaut de l'émetteur sur le paiement des intérêts ou du capital.
- La valeur du fonds peut augmenter ou baisser chaque jour pour de nombreuses raisons, dont les variations des taux d'intérêt, les prévisions d'inflation ou la qualité de crédit perçue des pays ou des titres.
- Un portefeuille concentré peut être plus volatil et moins liquide qu'un portefeuille plus diversifié. Les investissements du fonds sont concentrés dans un pays ou un secteur donné.
- Le fonds investit dans des actions et/ou des obligations des marchés émergents. Investir dans des marchés émergents comporte un risque de perte plus important qu'investir sur des marchés plus développés, en raison, entre autres facteurs, de risques politiques, fiscaux, économiques, de change, de liquidité et réglementaires plus élevés.
- Le fonds investit dans des obligations à haut rendement qui comportent un risque de défaut plus important que les obligations à rendement moins élevé.
- Les instruments dérivés comportent le risque d'une liquidité moindre, de perte importante et de volatilité accrue dans des conditions de marché défavorables, comme une défaillance parmi les opérateurs de marché. Les instruments dérivés peuvent endettier le fonds (cas de figure dans lequel l'exposition au marché et le risque de perte du fonds sont supérieurs au montant investi) et dans ces conditions de marché, l'effet de levier amplifiera les pertes.

Tous les investissements comportent des risques. Ce fonds n'offre aucune garantie contre la perte ou que l'objectif du fonds sera atteint. Le cours des actifs et les revenus qu'ils génèrent sont susceptibles de varier à la hausse comme à la baisse et ne peuvent être garantis ; les investisseurs ne sont pas assurés de recouvrer l'intégralité du capital investi au départ.

L'inflation réduit le pouvoir d'achat de vos placements et de vos revenus. La valeur des actifs détenus dans le fonds peut augmenter et diminuer en raison des fluctuations des taux de change.

Le fonds pourrait perdre de l'argent si une entité (contrepartie) avec laquelle il fait affaire refuse d'honorer ses obligations envers le fonds ou en est incapable.

Dans des conditions de marché extrêmes, certains titres peuvent devenir difficiles à évaluer ou à vendre à un prix souhaité. Cela pourrait nuire à la capacité du fonds d'honorer les rachats en temps opportun. Le fonds pourrait perdre de l'argent en raison d'une défaillance ou d'un retard dans les processus et systèmes opérationnels, y compris, mais de façon non limitative, la défaillance ou la mise sous tutelle de fournisseurs tiers.

Pour la catégorie d'actions décrite comme étant « couverte », des techniques de couverture du risque de change sont utilisées, ce qui permet de réduire, mais pas d'éliminer, le risque de change. En particulier, la devise couverte n'est pas nécessairement liée aux devises du Fonds. De telles techniques engendrent également des risques et des coûts supplémentaires.

## FRAIS

Les frais que vous payez servent à payer les coûts de fonctionnement du fonds, y compris la commercialisation et la distribution. Ces frais réduisent le potentiel de croissance de votre placement.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

|                 |       |
|-----------------|-------|
| Frais d'entrée  | 0.00% |
| Frais de sortie | 0.00% |

Il s'agit des frais maximums que nous pouvons prélever sur votre argent avant de l'investir et avant de verser le produit de la vente de votre placement. Dans certains cas, les frais pourraient être moins élevés ; vous devriez en parler à votre conseiller financier.

### Frais prélevés par le fonds sur une année

|                |       |
|----------------|-------|
| Frais courants | 0.80% |
|----------------|-------|

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

|                           |       |
|---------------------------|-------|
| Commission de performance | 0.00% |
|---------------------------|-------|

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des chiffres maximums. Dans certains cas, les frais pourraient être moins élevés ; vous pouvez vous renseigner auprès de votre conseiller financier.

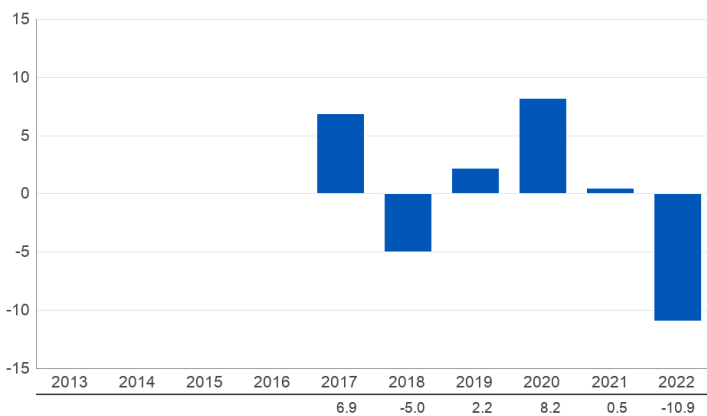
Le montant des frais en cours est arrêté au 30/09/2022. Il ne comprend pas : les commissions de performance (le cas échéant) ; les frais de transaction du portefeuille, sauf dans le cas d'un droit d'entrée ou de sortie payé par le fonds lors de l'achat ou de la vente dans le cadre d'un autre organisme de placement collectif.

Une taxe de transfert peut être appliquée conformément au prospectus. Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus qui est disponible sur [www.abrdn.com](http://www.abrdn.com).

## PERFORMANCES PASSÉES

Indian Bond Fund, I Acc Hedged EUR Actions, 31 décembre 2022

Rendements %



Fonds (Net)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le rendement est net de frais et ne tient pas compte des frais d'entrée, de sortie ou de transfert, mais il tient compte des frais courants, comme l'indique le chapitre Frais.

La performance est calculée en EUR.

Le fonds a été lancé en 2015. La catégorie d'actions/de parts a été lancée en 2016.

Indice de référence - Markit iBoxx Asia India from 31/12/2016. Markit iBoxx ALBI India Index from 31/03/2016 to 30/12/2016. HSBC ALBI from 01/09/2015 to 30/03/2016.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Ce document ne décrit qu'une seule catégorie d'actions ; d'autres catégories d'actions sont disponibles.

La possibilité de passer à une autre classe d'actions au sein de ce fonds est assujettie à la disponibilité, à la conformité à toute exigence d'éligibilité et/ou autres conditions ou restrictions spécifiques concernant ce fonds ou tout autre fonds au sein d'Aberdeen Standard SICAV I. Veuillez consulter le prospectus pour plus d'informations.

Pour plus d'informations sur Aberdeen Standard SICAV I, y compris le prospectus\*, le rapport et les comptes annuels, les rapports semestriels\*\*, les derniers cours des actions ou autres informations pratiques, veuillez consulter le site [www.abrdn.com](http://www.abrdn.com) sur lequel vous pouvez obtenir des documents gratuitement. Vous pouvez également obtenir des informations supplémentaires auprès de abrdn Investments Luxembourg S.A., 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg. Téléphone : (+352) 46 40 10 820 E-mail : [asi.luxembourg@abrdn.com](mailto:asi.luxembourg@abrdn.com).

Le prospectus et les rapports annuels et intermédiaires couvrent tous les fonds de Aberdeen Standard SICAV I. Bien que Aberdeen Standard SICAV I soit une entité juridique unique, les droits des investisseurs dans ce Fonds sont limités aux actifs de ce Fonds.

Le dépositaire et administrateur du Fonds est BNP Paribas, succursale du Luxembourg.

La législation fiscale du Luxembourg peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle.

abrdn ne peut être tenu responsable que sur la base de toute déclaration contenue dans le présent document qui serait trompeuse, inexacte ou incompatible avec les parties pertinentes du prospectus du fonds.

Les informations détaillées sur la politique de rémunération actuelle en vertu de la directive OPCVM V, y compris, mais de manière non exhaustive, une description du mode de calcul de la rémunération et des avantages, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages, dont la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur [www.abrdn.com](http://www.abrdn.com) et une copie papier sera mise gratuitement à disposition sur demande à la Société de gestion.

\*Disponible en EN, FR, DE et IT, \*\*Disponible en DE et EN.

L'Aberdeen Standard SICAV I est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) en vertu de la loi UCITs de 2010. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 17/02/2023.

abrdn Investments Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la CSSF et a son siège social au 35a avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, RCS No.B120637.